



Brantôme en Périgord, le 11 septembre 2024

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 17 septembre 2024 à 20 h 00
à la salle du Dolmen à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 17 septembre 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 02 juillet 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;
3. Désignation des référents au comité communal feux de forêt (CCFF) ;
4. Convention constitutive d'un groupement de commande avec la CCDB pour les travaux de sécurisation de la falaise ;
5. Accompagnement dans l'élaboration du PCS de la commune Nouvelle : choix du prestataire et contractualisation ;
6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association run plaisir ;

Ressources humaines

7. Modification du temps de travail portant suppression et création d'emplois pour répondre à une demande de retraite progressive à compter du 1^{er} mars 2025 : projet de délibération avant saisine du CST ;
8. Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2024 ;
9. Prise en charge des élèves en situation de handicap durant le temps de restauration scolaire : création de deux emplois permanents à temps non complet et autorisation de recrutement par voie contractuelle pour l'année scolaire 2024/2025 ;
10. Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de la Dordogne – projet de délibération avant saisine du CST ;

Affaires scolaires

11. Demande de participation du RPI des 3 rivières aux frais de fonctionnement des écoles pour les élèves résidents à Brantôme ;

Cession immobilière

12. Accord de principe à la cession de la parcelle C1279 et C 1282 sises rue Eugène LEROY à Brantôme ;

Affaires générales

13. Mise à disposition d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de loisirs place du champ de foire à la CCDB pour l'activité liée au point info jeunes et au CLSH ;
14. Mise à disposition d'une salle de cours et ses annexes sis dans l'ancien centre de loisirs place du champ de foire au Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne ;
15. Convention de servitude avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne : canalisations souterraines et occupation de terrain lieu-dit « Les courrières » ;
16. Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune relatif à l'exercice 2023 ;

Informations complémentaires